

Carreleur

Métier

Description du métier

- Prépare les surfaces, taille et pose du marbre, du granit, du granito (terrazzo), de l'ardoise, des carreaux de céramique et tout autre matériau similaire ou de substitution;
- Polit à la main ou à la machine toute surface composée de granit, de marbre ou d'autre matériau de même nature;
- Fait la cimentation et le masticage des interstices.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en carrelage et une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux calculs géométriques, à la chimie des matériaux, à la préparation des surfaces et à l'application des méthodes d'alignement;
- Pouvoir exécuter rapidement des tâches répétitives;
- Être précis et minutieux;
- Être soucieux de l'esthétique du produit fini;
- Faire preuve d'une bonne dextérité et d'une capacité à bien percevoir les couleurs;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables et d'exécuter des tâches tout en se déplaçant.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Carrelage (5300) et Tiling (5800).

Durée de la formation :

690 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 2*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	20 907 \$
Compagnon**	29 183 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	43 882 \$
Proportion***	61 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,33 \$	19,32 \$	18,10 \$
2 ^e période	22,55 \$	22,54 \$	21,12 \$
3 ^e période	27,38 \$	27,37 \$	25,64 \$
Compagnon	32,21 \$	32,20 \$	30,17 \$

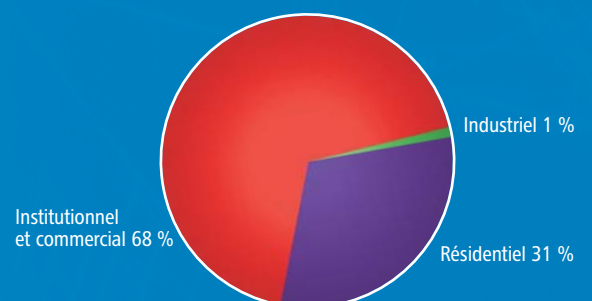
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	203	186
Taux de placement des diplômés*	87,8 %	89,2 %

* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	25
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	51
Côte-Nord	21
Estrie	107
Île de Montréal	374
Laval-Laurentides-Lanaudière	426
Mauricie-Bois-Francs	85
Montérégie	358
Outaouais	99
Québec	342
Saguenay-Lac-Saint-Jean	46
Extérieur et Baie-James	6
Total	1 940

Nombre de femmes actives dans le métier

51

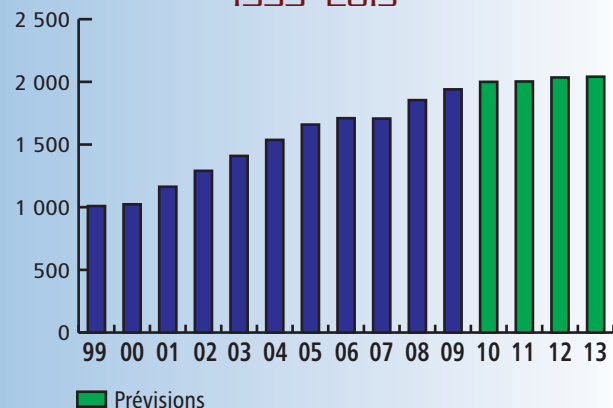
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Carreleur	13 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	50 %	47 %	3 %	1 042
Compagnon	45	7 %	75 %	18 %	898
Total des carreleurs	38	30 %	60 %	10 %	1 940
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- En 2009, un nombre record de 1 940 carreleurs ont foulé les chantiers. Ils étaient ainsi 2 fois plus nombreux qu'il y a 10 ans. On trouve parmi les carreleurs une main-d'œuvre féminine non négligeable de 51 salariées;
- Près de 800 employeurs embauchent des carreleurs. Le volume de travail se concentre dans le secteur institutionnel et commercial, de même que dans le secteur résidentiel. Les variations saisonnières ont un impact limité sur le volume de travail, car les carreleurs travaillent à l'intérieur;
- En croissance depuis plus de 10 ans, l'emploi devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années, mais plus lentement. La croissance en rénovation résidentielle devrait se poursuivre, tandis que le niveau d'activité devrait demeurer élevé dans la construction résidentielle neuve. Par ailleurs, l'activité devrait reprendre son élan dans la construction institutionnelle et commerciale, premier secteur en importance pour ce métier;
- Un total de 186 nouveaux apprentis carreleurs ont intégré l'industrie en 2009. De ce nombre, environ le quart étaient diplômés. Le taux de placement des nouveaux diplômés sur le marché du travail surpasse la moyenne des dernières années. Dès la première année, les apprentis gagnent un salaire annuel moyen supérieur à 20 000 \$, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures reçoivent en moyenne 44 000 \$ pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes pour les carreleurs, car la demande de main-d'œuvre augmentera et la disponibilité actuelle de travailleurs est restreinte.



Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

